

Comment la Belgique a évolué au cours des 5 dernières années : état des lieux en dix indicateurs

A lors, comment ça va, la Belgique ? Et les Belges, c'est la forme ? Au terme d'une législature de cinq ans, tentons de dresser un état de santé de notre pays, sur les plans économique et social. En ayant à l'esprit que cet état de forme dépend d'une multitude de facteurs (dont la conjoncture internationale sur laquelle le pays a peu de prise) et pas seulement de décisions d'un gouvernement fédéral, régional ou communautaire, comme on veut souvent nous le faire croire.

On le constatera à la lecture des dix indicateurs ci-contre, l'économie belge a fait des progrès de 2014 à 2018 : les exportations ont augmenté, le taux d'emploi également, même s'il reste encore loin de l'objectif de 73,2 % que la Belgique s'est fixé dans le cadre de la stratégie UE 2020.

Des plus, des moins

Logiquement, le chômage a diminué. Mais si le nombre de chômeurs a nettement chuté, celui des invalides (en incapacité de travail prolongée) et des personnes dépendant du CPAS ont augmenté de façon tout aussi spectaculaire. Ce que l'on a gagné d'un côté, on l'a perdu de l'autre. Faut-il s'en réjouir ? La situation s'est-elle améliorée pour le pays et les personnes concernées ?

Le pouvoir d'achat des Belges, lui, a bel et bien progressé. Mais les personnes qui vivent sous le seuil du risque de pauvreté sont plus nombreuses. Quant à l'espérance de vie, elle a augmenté. Mais l'espérance de vie en bonne santé lui est nettement inférieure.

Bref, le bilan de santé du patient Belgique est plutôt contrasté. Il aura encore besoin de remèdes.

L.G.

+ 12,6 %
PIB

Le produit intérieur brut (l'ensemble des richesses produites dans un pays) était de 400,1 milliards d'euros en 2014 en Belgique. En 2018, il était de 450,5 milliards d'euros, estime l'Institut des comptes nationaux. Cela représente une augmentation de 12,6 % en quatre ans.

+ 7 %
Exportations

En 2014, le montant total des exportations de biens s'élevait à 355,2 milliards d'euros. En 2017 (derniers chiffres disponibles), ce chiffre était passé à 380,2 milliards. Soit une augmentation de 7 %. Les exportations belges augmentent de façon constante depuis 2011, selon l'Agence du commerce extérieur.

- 2,5 points
Déficit public

De 2014 à 2018, le déficit public belge est passé de 3,2 % du produit intérieur brut (PIB) à 0,7 % du PIB, soit une diminution de 2,5 points de pourcentage.

La dette publique, de son côté, est passée de 106,55 % du PIB en 2014 (428,37 milliards d'euros) à 102 % du PIB en 2018 (459,65 milliards).

+ 2,2 points
Taux d'emploi

Le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans a progressé de 2,2 points de pourcentage entre 2014 et 2018, selon l'Onem. Il est passé de 67,3 % à 69,5 %. Plus particulièrement, le travail a progressé chez les seniors, notamment sous l'effet de mesures prises pour retarder les pensions et les prépensions. Le taux d'emploi des 55-64 ans est passé de 42,7 % à 50,3 %, selon le SPF Emploi. Et celui des 20-29 ans, de 57,8 % à 58,9 %.

- 30 % Chômeurs

Le taux de chômage (harmonisé) a baissé de 8,5 % à 5,9 % entre 2014 et 2018 (chiffres Eurostat), soit une diminution de 2,6 points de pourcentage. Pour la première fois depuis 1981, le nombre de chômeurs complets indemnisés est passé sous la barre des 450 000 (438 477) en 2018, selon l'Onem. En 2014, on en comptait 633 361.

Les emplois créés dans notre pays ont contribué à cette baisse du chômage. Mais la démographie (départs à la pension plus nombreux) et le durcissement des règles du chômage (allocations d'insertion, prépension) ont joué un rôle également.

+ 24 % Invalides

Au 31 décembre 2014, 343 926 personnes étaient reconnues comme invalides par l'Inami (321 573 salariés et 22 353 indépendants). Quatre ans plus tard, on en comptait 426 607 (400 745 salariés et 25 862 indépendants). Cela représente une augmentation de 82 681 personnes (+ 24 %). Pour rappel, l'invalidité, c'est une incapacité de travail d'une durée supérieure à un an.

On constate que des durcissements dans la réglementation du chômage ou des pensions (comme la Belgique en a connu ces dernières années) ont tendance à opérer des transferts vers l'assurance maladie-invalidité.

+ 637 € Revenu disponible

En cinq ans, le revenu disponible réel moyen par ménage a augmenté de 637 euros, selon les calculs effectués à notre demande par le Bureau du Plan, sur la base de chiffres de l'Institut des comptes nationaux. En 2014, il était de 44 338 euros (en euros de 2010).

En 2018, il avait augmenté à 44 975 euros (idem). Le revenu disponible, c'est le revenu utilisable pendant un an par un ménage pour consommer ou épargner. Il comprend les revenus du travail et du patrimoine ainsi que les prestations sociales, desquels on a déduit l'impôt direct. Le revenu disponible est un moyen, imparfait, d'évaluer le pouvoir d'achat.

+ 0,4 point Pauvreté

Le taux de risque de pauvreté, c'est la proportion de personnes dont le revenu disponible se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible médian. Selon Eurostat, le taux de risque de pauvreté en Belgique est passé de 15,5 % en 2014 (15 % pour les hommes et 15,9 % pour les femmes) à 15,9 % en 2017 (14,9 % pour les hommes et 16,9 % pour les femmes). Le nombre de personnes en situation précaire a donc légèrement augmenté. Et l'écart s'est creusé entre les hommes et les femmes.

+ 28,6 % Bénéficiaires du RIS

Si le chômage baisse, les CPAS, eux, ont plus de boulot. Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) a augmenté de plus de 40 000 unités en 5 ans. C'est notamment une conséquence des exclusions du chômage consécutives au durcissement des critères pour bénéficier des allocations d'insertion.

+ 0,3 an Espérance de vie

Selon Statbel, l'espérance de vie à la naissance est passée de 81,1 ans en 2014 (78,6 ans pour les hommes et 83,5 ans pour les femmes) à 81,4 ans en 2017 (79,0 pour les hommes et 83,7 pour les femmes). L'espérance de vie a donc augmenté de 0,3 an. On notera cependant que l'espérance de vie en bonne santé est nettement moins élevée, particulièrement pour les femmes. Selon Eurostat, l'espérance de vie en bonne santé pour les femmes belges était, en 2016, de 63,8 ans, sous la moyenne de l'Union européenne (64,2 ans). La même année, les hommes belges faisaient un peu mieux que la moyenne de l'UE, avec une espérance de vie en bonne santé de 63,7 ans (contre 63,5 ans).